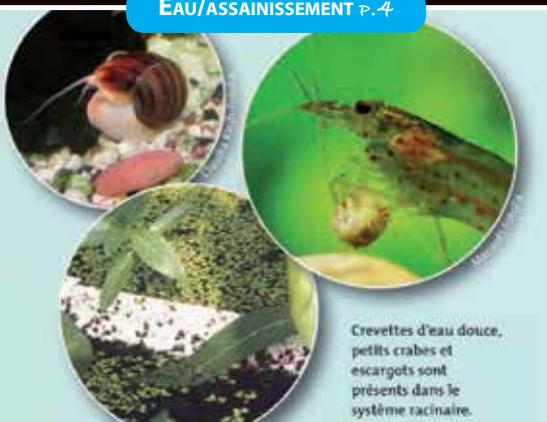




Joyeuses fêtes de fin d'année

EAU/ASSAINISSEMENT p.4



Crevettes d'eau douce, petits crabes et escargots sont présents dans le système racinaire.

EMPLOI p.12



JUMELAGE p.20



INVITATION

François PILLET,
Maire de Mehun-sur-Yèvre,
Sénateur du Cher

et le **Conseil municipal**

invitent tous les Mehunois
à se retrouver à l'occasion
des vœux du nouvel an

**au centre socioculturel
André Malraux
le 17 janvier 2014 à 19h.**



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Dans mon dernier "Mot du Maire" j'ai choisi trois observations pour exprimer certaines de mes convictions personnelles.

La commune est une collectivité solidaire. Elle se gère avec pour objectif de préserver et d'améliorer le "bien-vivre" communautaire de ses habitants.

Certains élus peuvent lui faire courir le risque de n'être qu'un bras qui combat où défend la "politique" d'un gouvernement ou d'une autre collectivité locale. Je n'aurais jamais accepté une telle dérive sectaire et nuisible aux intérêts de notre ville.

Connaissant mon attachement à la pensée et aux idéaux du gaullisme vous savez que je n'ai jamais été le soldat obéissant d'un quelconque parti.

Aux cours des mandats que vous m'avez confiés, j'ai seulement tenté de mettre en œuvre les valeurs chrétiennes qui m'ont été enseignées dans ma jeunesse. Je n'y ai sans doute pas réussi autant que je l'aurais souhaité.

L'année 2013 prend fin dans un climat national anxiogène. Je n'aspire pas en rajouter mais j'espère voir s'organiser une lutte cohérente contre cette situation dont l'origine est liée à une crise économique gravissime.

Si elles respectent les institutions démocratiques et républicaines toutes les convictions sont respectables. Mais il faut encore que les solutions débattues reposent sur des informations et des analyses objectives.

Méfions-nous du "prêt à penser", des promesses qui peuvent se transformer en abus de confiance, et sauvégarçons notre esprit critique.

Les temps doivent nous faire accepter la vérité dans les discours, avoir alors le même courage que ceux qui les tiennent, et espérer que ces derniers les mettent en œuvre dans une union responsable.

Les grandes commémorations à venir nous rappelleront qu'il n'y a pas de fatalité.

Notre civilisation craque. Ce sont ses valeurs fondatrices qui sont en péril.

La tolérance et la fraternité sont à mes yeux les vertus fondamentales à la survie de notre société.

Quelques soient vos opinions, vos croyances, pour réunir toutes celles et ceux qui croient à un monde meilleur je vous invite à la relecture et à la défense d'un texte universellement rassembleur : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Recevez toutes et tous mes très amicaux souhaits de belles et joyeuses fêtes mais aussi de très heureuse nouvelle année !

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°49 DÉCEMBRE 2013

Directrice de la publication : Elisabeth Mathieu

Rédaction : Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle, Christophe Ogoudjian

Impression : CIA Bourgogne

Crédits Photos : Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



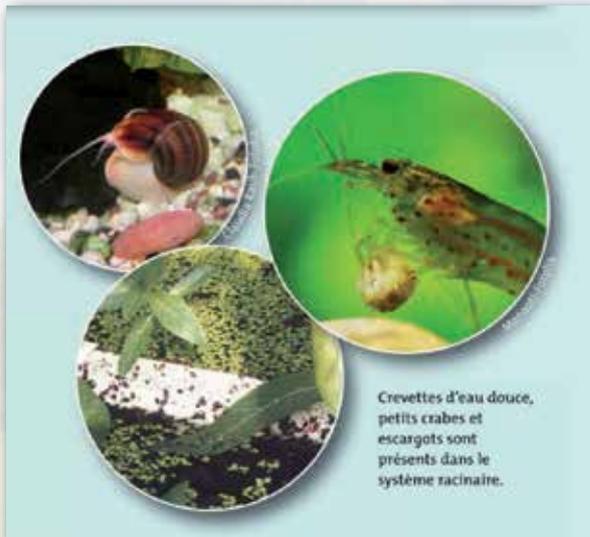
■ UNE STATION D'ÉPURATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

A l'issue de la procédure de consultation, le Conseil municipal à l'unanimité a confié à l'entreprise MSE Centre Ouest la construction de la nouvelle station d'épuration afin de répondre aux besoins en termes de capacité de traitement et de normes en vigueur.

Ce nouvel équipement est en cours de construction sur le site de la station actuelle et devrait être achevé en fin d'année 2014.



Le procédé « ORGANICA » a été choisi pour ses atouts en faveur de la préservation de l'environnement : économie d'énergie, performance et sécurité du traitement, limitation de l'utilisation de produits chimiques, réduction des odeurs, intégration de l'architecture dans le paysage.



Crevettes d'eau douce, petits crabes et escargots sont présents dans le système racinaire.

Ce nouveau système repose sur l'association de plantes. La station revêt l'apparence d'une sphère dans laquelle des plantes sélectionnées pour leur système racinaire se développent.

Cet environnement permet de créer un écosystème artificiel propice au développement de bactéries et d'autres organismes vivants. Le traitement de l'eau est ainsi optimisé et les normes de rejets améliorées.

Cette association faune-flore amène une densité et une diversité de bactéries supérieures à une station conventionnelle et permet de se projeter dans **une démarche de développement durable**.

Grâce à ce procédé les consommations de produits chimiques, d'électricité et les productions de boues sont diminuées alliant ainsi économie et respect des enjeux écologiques.

Une fois les travaux de cette nouvelle infrastructure qui valorise son environnement terminés, l'actuelle station d'épuration sera démolie.

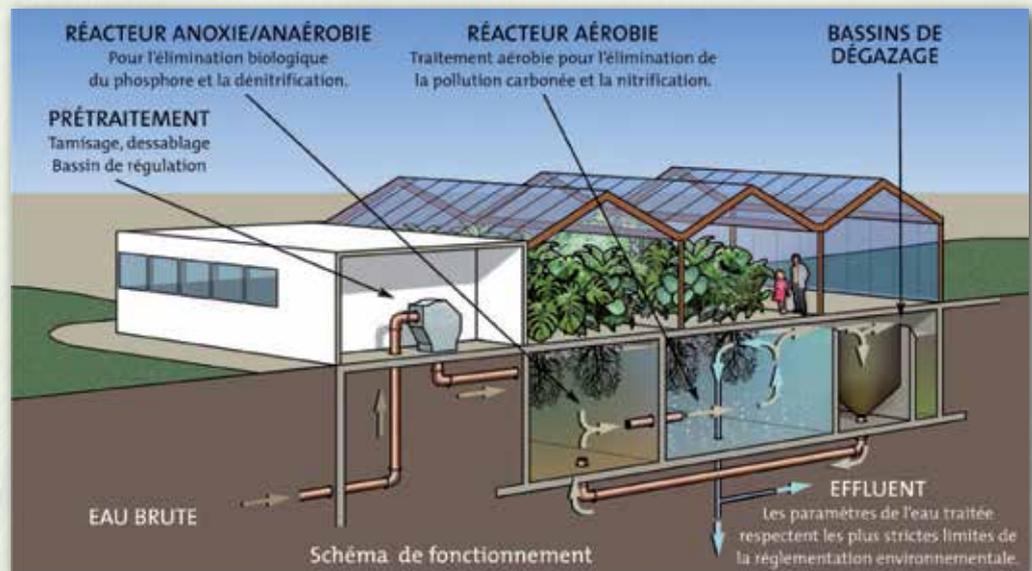
■ ALIMENTATION :

L'alimentation est l'étape au cours de laquelle l'effluent entre dans le bassin.

Elle ne dure pas plus de deux heures et une fois que le niveau est à son maximum l'étape de réaction est mise en marche.

■ RÉACTION :

C'est au cours de l'étape de réaction que le traitement de la pollution se fait réellement. En effet, l'effluent passe tout d'abord dans un bassin anoxie (privé d'oxygène), où l'élimination biologique du phosphore et la dénitrification ont lieu. Il passe





ensuite dans un bassin aérobie (aéré par injection de micro-bulles d'air), où l'élimination de la pollution carbonée et la nitrification se font. L'effluent est recirculé dans ces deux zones tout au long de l'étape.

■ DÉCANTATION :

Après plusieurs heures de réaction, l'effluent subit une étape de décantation. Au cours de cette étape, les particules décantent et se retrouvent au fond du bassin. On a alors une séparation entre l'eau clarifiée et les boues.

■ SOUTIRAGE :

Une fois la décantation terminée, les eaux claires et les boues peuvent être soutirées. Les eaux propres sont évacuées en sortie de station et les boues sont extraites vers la filière boues.



En outre, à l'occasion de ces travaux, le Maire a négocié la démolition de la station de pompage au pied du château pour valoriser le site.

■ FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : UNE HAUSSE MAÎTRISÉE

Le 1^{er} juillet 1993, la ville a conclu avec Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux, un contrat de 30 ans pour la gestion par affermage du service public d'assainissement et d'eau.

Or la loi Barnier de 1995 qui limite à 20 ans la durée des délégations de service public relatives à l'eau potable pour les contrats signés avant 1995 a permis aux élus de renégocier les termes du contrat avant de décider le 13 juin 2013 en Conseil municipal sa poursuite jusqu'au 30 juin 2023.



Dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de gros investissements sont nécessaires, car imposés par les normes et engendrent des coûts importants qui doivent être supportés par les usagers par l'intermédiaire des surtaxes communales.

Ainsi, le SMAERC engage des travaux de connexion du réseau d'eau de Mehun-sur-Yèvre à Quincy pour l'amélioration de la qualité de l'eau parce que le forage de Mehun-sur-Yèvre n'est pas protégeable et parce qu'il faut diversifier la ressource.

D'autre part, la commune reconstruit la station d'épuration devenue obsolète et de dimension insuffisante.

Pour limiter l'impact financier pour les ménages et compenser en partie l'augmentation des surtaxes eau et assainissement, la commune a négocié avec Véolia une baisse de ses tarifs.

En outre, la commune a obtenu sans contrepartie financière une modernisation du service et des éléments bénéfiques pour l'utilisateur :

- la non répercussion sur les factures de l'achat de l'eau au SMAERC
- la mise en place du radio-relevé des compteurs pour chaque foyer qui permettra aux abonnés de ne payer que leur consommation réelle et en plus d'être alertés plus rapidement des fuites d'eau potentielles
- l'obtention de bons d'achats "eau" au profit de certains usagers ayant des difficultés
- la maintenance et l'entretien de 2 postes de relèvements supplémentaires impasse de la Croix Blanche et Quai du Canal.

Moins une abstention, ces délibérations ont été votées à l'unanimité. Il vous sera fourni toutes précisions que vous souhaitez tant maintenant que dans l'avenir.

Plusieurs actions de la commune, initiées dans le cadre du programme de « sensibilisation à la civilité et lutte contre les incivilités » pour favoriser le « Bien vivre ensemble », se sont concrétisées et d'autres se poursuivent.

■ CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION SE LA DÉLINQUANCE

Sous la présidence du Maire, le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) s'est réuni en présence de Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Procureur de la République et de l'ensemble des partenaires, membres de ce Conseil. L'occasion pour les participants d'échanger sur leurs orientations, de s'exprimer sur les difficultés et de réfléchir ensemble à la mise en place d'actions de prévention.



Au cours de cette rencontre, la gendarmerie a dressé les statistiques des faits de délinquance sur la commune.

■ LA PRÉSERVATION DES BIENS

► La vidéo-protection est un outil de prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux exposés. Ces caméras permettront de protéger certains établissements publics et leurs abords.

Les installations prévues en 2013 ont été retardées en raison des avis nécessaires délivrées par la DRAC pour l'installation d'antennes relais. Celles-ci sont désormais accordées et la vidéo-protection devrait donc être opérationnelle d'ici la fin de l'année.



L'implantation de caméras de vidéo-protection est soumise à l'autorisation préalable de l'Etat. Le cadre juridique dans lequel elle s'inscrit, garantit un droit d'information, d'accès et de recours aux particuliers. En effet, les lieux privés, les entrées d'immeubles ne sont pas filmés. Les images seront visionnées uniquement par des personnes identifiées et habilitées et seulement dans le cas où des actes de délinquance, des

dégradations auront été constatés ...

De plus, les images sont détruites après un délai de 9 jours et leur utilisation pour un autre usage que la garantie de la sécurité publique est strictement interdite.

La salle d'exploitation est protégée afin d'assurer la confidentialité des informations qui s'y trouvent.

Enfin le droit d'information des personnes est assuré.

Pour 2014, un projet d'extension dans le quartier Marcel Pagnol est à l'étude.

► Les bâtiments communaux sensibles sont dorénavant protégés par des alarmes anti-intrusion.

■ LA PROTECTION DES PERSONNES

- ▶ La commune a permis à la gendarmerie de se doter de deux VTT pour faciliter le contact avec les Mehunois et assurer plus facilement la surveillance des lieux difficilement accessibles en véhicule tels les jardins du Duc Jean de Berry.
- ▶ Les personnes les plus vulnérables ont pu recevoir des conseils de prévention pour se prémunir des risques qu'elles peuvent encourir à leur domicile au cours d'une rencontre qui a eu lieu en 2013 animée par la gendarmerie.



■ LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- ▶ La mise en place de 4 radars pédagogiques sera effective avant la fin de l'année, 2 route de Somme, 1 boulevard de la Liberté et 1 à l'entrée de ville route de Foëcy
- ▶ Un Agent de Surveillance de la Voie Publique a été recruté, affecté au service de la police municipale, pour exercer une surveillance accrue de la voie publique.



■ LES ADDICTIONS

L'antenne locale de la Mission Locale a mis en place des actions santé sur la thématique de la lutte contre les conduites addictives. Celle ayant pour thème « la prise de risque dans la conduite automobile en cas d'addiction » a été animée par la gendarmerie.

■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- ▶ Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) prépare, pour le début de l'année 2014, une nouvelle rencontre, organisée autour d'un atelier théâtre et d'une conférence qui aura pour thème « Parents et professionnels dans l'accueil collectif des enfants - les exigences du collectif et de l'individualité de l'enfant »
- Plusieurs partenaires sont associés à ce projet comme : les associations de parents d'élèves, l'association de soutien scolaire, les directeurs d'établissements scolaires, le Conseil général, la CAF, les services de la petite enfance de la communauté de communes

■ EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

- ▶ La loi offre la possibilité au Maire de faire des rappels à la loi. Des entretiens ont ainsi eu lieu avec cinq jeunes et leur famille.

De plus, le service jeunesse municipal poursuit ses activités en faveur des jeunes. Les services municipaux accueillent des jeunes dans le cadre de la bourse à projet pour le financement d'une formation, du permis de conduire, d'une ambition personnelle ...

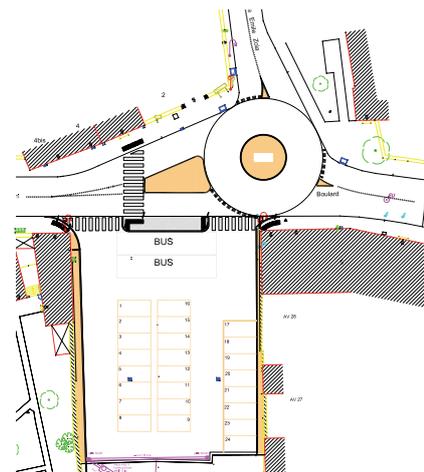
■ RUE HENRI BOULARD

Jusqu'au mois de janvier, la ville aménage le parking de l'Ordre National du Mérite. 26 places de stationnement, dont 2 pour handicapés, ainsi que 2 emplacements pour autocars seront matérialisés au sol. En complément, celui-ci fera l'objet d'un aménagement paysager avec la plantation d'arbres et la mise en place de garde-corps le long de l'Yèvre.

Afin d'améliorer les conditions de circulation au croisement de la rue Henri Boulard et de la rue Emile Zola, un giratoire est prévu.

En parallèle du marquage des passages piétons, les abords de cette intersection seront mis aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Coût des travaux : 165 991 €



■ RUE DU FOUR À CHAUX

Des travaux sont réalisés par l'entreprise EUROVIA jusqu'au mois de février pour la gestion et l'évacuation des eaux pluviales. Des caniveaux seront installés sur la chaussée. La structure et l'enrobé de la voirie seront refaits.

Coût des travaux : 357 582 €



■ LA VILLE SE DOTE D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Au mois de novembre, le 1er véhicule électrique de la ville destiné au "service voirie" a été réceptionné. Les avantages sont nombreux : ce véhicule n'émet pas de CO² et ne fait pas de bruit en roulant. Il se recharge sur une simple prise électrique, peut tracter une remorque d'une tonne et bénéficie d'une autonomie de 80 km. Cette voiture électrique a d'autres atouts : elle coûte moins cher au kilomètre et à l'entretien.

Coût : 15 459 €

■ ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

La commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées est composée de M. François PILLET, Maire, M. Jean-Louis SALAK, Maire-Adjoint, Mme Annie VAN DE WALLE, Maire-Adjoint, M. Armand KOSZEK, Maire-Adjoint, Mme Jeanne JACQUET, représentante de la Confédération Française des Infirmes Civils, M. Jean-Claude BÉNARD, représentant de l'association Valentin Haüy, M. MECHINEAU, représentant de l'Association des Paralysés de France. Elle se réunit pour rendre des avis sur les opérations les plus importantes.



Chaque année une enveloppe budgétaire d'environ 100 000 € est destinée à l'application du programme de mise aux normes.

■ ACCÈS DE L'ACCUEIL ET DE LA SALLE POLYVALENTE DU CAMPING

Après avoir pris connaissance des plans de l'aménagement, la Commission a donné un avis favorable à la création de deux rampes accessibles aux handicapés,

d'une largeur de 1,40 m répondant également aux caractéristiques techniques requises pour faciliter l'accès des malvoyants munis d'une canne blanche.

■ ACCESSIBILITÉ DU GYMNASÉ PIERRE DE COUBERTIN

Le projet a été présenté aux membres de la Commission qui ont émis un avis favorable.

Des caractéristiques techniques ont été précisées notamment pour ce qui concerne : l'élargissement de toutes les portes, les toilettes et les douches PMR, les entourages des portes des sanitaires, l'aménagement des vestiaires et des tribunes ainsi que de la rampe d'accès.

■ MISE AUX NORMES DES CARREFOURS RUE HENRI BOULARD / RUE CAMILLE MÉRAUT ET PLACE DU 14 JUILLET

Les projets de mise aux normes des carrefours ont reçu un avis favorable.

Dans sa revue hebdomadaire et sur son blog, l'Association des Paralysés de France a mis en valeur la qualité des aménagements de la bibliothèque municipale : <http://apf18.blogs.apf.asso.fr>



■ PRISE DE COMMANDEMENT DU LIEUTENANT DUPIN

Jeudi 19 septembre, place du Général Leclerc, a eu lieu la prise de commandement du Lieutenant LUPIN affecté à la communauté de brigades de Mehun-sur-Yèvre depuis le 1er août 2013.

Cette cérémonie officielle s'est déroulée devant de nombreuses personnalités et les élèves de l'école du Château. Originaire de la gendarmerie nationale de Melun où il a suivi pendant 2 ans sa scolarité à l'école des officiers, il succède au capitaine DESFOUGERES.



En ce jour particulier, chaque brigade de gendarmerie était présente pour former le "piquet d'honneur" : les brigades de Mehun, Lury-sur-Arnon et Gracay mais aussi une délégation composée de militaires, officiers, sous-officiers et gendarmes adjoints des unités et services de la compagnie de gendarmerie de Vierzon et du groupement de gendarmerie de Bourges.

A la fin de la cérémonie, des gendarmes ont été distingués pour leur mérite dans l'exercice de leur fonction.



■ REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

La municipalité remercie les personnes ayant répondu au questionnaire permettant ainsi de mieux connaître les attentes de chacun. Vos réponses ont permis de compléter le cahier des charges du concours d'architecte qui est lancé.

Les résultats de ce concours ne seront pas connus avant février 2014.

■ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : 4 RADARS PÉDAGOGIQUES

Au mois de décembre, quatre radars pédagogiques ont été installés afin de sécuriser l'entrée de ville route de Foëcy, les abords des établissements scolaires et sportifs du boulevard de la Liberté et à Somme pour répondre à la demande de nombreux habitants se plaignant de la vitesse excessive des véhicules.

Il s'agit de sensibiliser les conducteurs au respect de la vitesse pour renforcer la sécurité routière dans les périmètres sensibles et exposés. Les radars sont ainsi avant tout préventifs. Ils informent les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner.

Ces radars sont également des outils de recueil des vitesses qui sont stockées dans une mémoire intégrée, avec la date et l'heure. 400 000 relevés peuvent être mémorisés. La totalité des données apporte une vision sur le comportement du conducteur et sur la densité du trafic.

Coût : 14 180 €



■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les lauréats du concours 2013 ont été reçus en Mairie et félicités pour la qualité du fleurissement de leurs habitations.



Résultats :

1^{ère} catégorie A : Maison avec jardin très fleuri et visible de la voie publique

1er : Jean-Claude MOURRAFET (2^{ème} prix départemental)

2e : Claudine MAIN

3e : Dominique GIMONET

4e : Pierre JULLIEN

5e : André WALZ

1^{ère} catégorie B : Maison avec jardin fleuri dans un décor paysager (arbres, arbustes, gazon) très visible de la voie publique

1^{ère} : Jacqueline RAFFAITIN

L'Office Municipal de Tourisme se classe 6^{ème} au niveau départemental. Le jury régional du fleurissement a décidé de maintenir une 2^{ème} fleur à la ville.

■ ACCUEIL DE JOUR A L'EHPAD "RAYON DE SOLEIL"

QU'EST-CE ?

La personne est reçue à un rythme qui peut varier d'une demi-journée hebdomadaire à plusieurs jours par semaine dans des locaux spécifiques.

La personne est accueillie et suivie. Ses facultés cognitives sont stimulées dans le cadre d'activités de socialisation et de mobilisation adaptées à ses capacités et en lien avec ses centres d'intérêts.

L'objectif est de préserver, voire restaurer l'autonomie des personnes afin de permettre une poursuite de leur vie à domicile, de renouer les contacts sociaux, de rompre l'isolement mais aussi de soulager les aidants et les familles.

L'accueil de jour est composé d'une équipe pluridisciplinaire.



COMMENT FINANCER L'ACCUEIL DE JOUR ?

L'accueil de jour peut-être financé dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'autonomie pour les personnes Agées). Peuvent bénéficier de cette allocation versée par le Conseil Général, les personnes classées dans les GIR (Groupes Iso-Ressources) 1, 2, 3, ou 4 de la grille AGGIR.

OÙ S'ADRESSER POUR EN SAVOIR PLUS ?

A l'EHPAD « Rayon de Soleil »

1 avenue du Général de Gaulle 18500 Mehun-sur-Yèvre

Tél. : 02 48 57 70 00 ; Fax. : 02 48 57 70 01

ehpad.mehun@orange.fr



■ GUIDE PRATIQUE 2013-2014

Le nouveau guide est paru. La ville tient à remercier les annonceurs qui, dans une volonté de partenariat, ont souhaité s'impliquer dans cette réalisation.

Enfin, ceux et celles qui n'auraient pas reçu le guide peuvent se le procurer auprès de l'accueil de la Mairie ou à l'Office Municipal de Tourisme.



■ A NOTER

➤ Le marché du mercredi 25 décembre est avancé au lundi 23 décembre. Celui du 1er janvier est supprimé

➤ En raison des fêtes de fin d'année, les collectes des ordures ménagères du 25 décembre et du 1er janvier seront repoussées au lendemain soit le 26 décembre et le 2 janvier.

■ 133^{ème} ROSIÈRE

Elsa BAÏETTI a été élue 133^{ème} Rosière par le Conseil municipal le 2 décembre.

M. le Maire accompagné de ses adjoints et de ses conseillers municipaux s'est rendu à son domicile, place de la République, pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Âgée de 15 ans, Elsa rêvait depuis longtemps de devenir une princesse le temps d'une journée et suivre ainsi l'exemple de sa mère, Nathalie, élue 106^{ème} Rosière en 1987. Etudiante assidue en deuxième année Bac pro "Gestion administrative" au lycée Edouard Vaillant de Vierzon, elle souhaite devenir comptable ou secrétaire médicale. Dans son temps libre, Elsa aime regarder des films, écouter de la musique.

Le thème choisi pour cette journée est : « Les princesses des contes de fées ».

Elsa sera couronnée le dimanche 4 mai 2014.

■ LES SERVICES MUNICIPAUX PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- **Mairie** : fermeture le mardi 24 décembre après-midi ; seuls les services élection et état civil seront ouverts mardi 31 décembre après-midi

- **Services techniques, Service emploi et C.C.A.S.** : fermeture le mardi 24 décembre après-midi et le mardi 31 décembre après-midi

- **Bibliothèque Alain-Fournier** : fermeture du 24 décembre au 2 janvier inclus

- **Office Municipal de Tourisme** : fermeture du 24 décembre à 12h au 1er janvier inclus

- **Enfance/jeunesse** : les activités de loisirs seront interrompues du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier inclus. Durant cette période une permanence du secrétariat sera assurée le 23 décembre toute la journée, le 24 décembre le matin et le 3 janvier toute la journée

- **Structure multi-accueil « A Petits Pas »** : fermeture du mercredi 25 décembre au mercredi 1er janvier inclus.



■ NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a suscité l'arrivée de deux sages-femmes :

Aurélie GRANDJON et Claire GUERAUD

Tél. : 06 22 19 09 46

■ NOUVELLES ACTIVITÉS

■ Christophe HAIM

Christophe HAIM assure le dépannage informatique et internet pour Mac et PC. Il propose également de la formation, du développement de logiciels...

Tél. : 06 11 65 51 09

■ Entreprise CHAGNE

L'entreprise CHAGNE s'est spécialisée dans l'achat en gros de produits professionnels nettoyants, d'hygiène et de cosmétique (lingettes, sable absorbant...). Elle les reconditionne pour la grande distribution afin d'être vendus aux particuliers.

Tél. : 06 30 66 21 12

■ Corinne GRIFFON

Corinne GRIFFON, formatrice en anglais, propose des cours d'initiation ou de perfectionnement pour élèves, étudiants, particuliers ou salariés dans le cadre de leur formation professionnelle (anglais médical, juridique, commercial,...).

Tél. : 06 84 48 71 36

■ FORMATION AFORMAC : UNE ACTION DE PROXIMITÉ EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Depuis le 23 septembre et jusqu'au 10 décembre, 14 demandeurs d'emploi inscrits au service emploi et à la Mission Locale de Mehun participent à une formation rémunérée dispensée par l'organisme de formation AFORMAC. Cette formation se déroule à Mehun-sur-Yèvre, dans des locaux municipaux, elle est à temps plein, et financée par le Conseil Régional du Centre.



L'objectif de cette action est d'aider les demandeurs d'emploi à élaborer un projet professionnel correspondant à leurs attentes et à leurs compétences tout en

tenant compte du marché de l'emploi.

Tout au long de cette formation, l'accent est mis sur la nécessité d'être mobile pour trouver un emploi, l'importance du savoir-être en entreprise et la découverte des métiers qui recrutent

Ainsi, l'originalité de l'action repose sur le déplacement du groupe pendant 3 jours à Montluçon afin d'une part de travailler la question de la mobilité et d'autre part de découvrir grâce à des plateaux techniques les métiers de la restauration, de l'industrie et de l'aide à la personne.

Pendant 11 semaines, différentes thématiques vont être abordées : le savoir-être, les techniques de recherche d'emploi et de communication professionnelle, la mobilité, la découverte des métiers et de leur environnement socio-économique... Complétée par des supports de cours en ligne, cette formation trouve tout son intérêt grâce aux cinq semaines de stage que le demandeur d'emploi devra effectuer en entreprise afin de mieux confronter son ou ses projets à la réalité du terrain.

L'objectif visé à l'issue de la formation est l'insertion professionnelle soit par un accès direct à l'emploi soit par une formation qualifiante.

■ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE, UN PROJET DE REPRISE D'ACTIVITÉ : PERMANENCE DU POINT CHANCE

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'économie et en partenariat avec le Service Economique de la Communauté de Communes de Vierzon Sologne Berry, la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre assure le 4ème mardi après-midi de chaque mois, une permanence « POINT CHANCE » animée par Victor TEIXEIRA.

Ouverte à tous les créateurs et repreneurs d'entreprise, le Point Chance a pour mission de les accompagner dans leurs démarches.



Le conseiller aide à :

- définir plus précisément le projet
- réaliser une étude de marché et vérifier les conditions de faisabilité
- analyser l'aspect économique, financier et juridique et
- accompagne dans les différentes démarches
- oriente vers les partenaires et organismes de financement.



OPERATION
Point Chances

Pour tous renseignements ou rendez-vous : Service Emploi – Place Jean Manceau Tél. : 02.48.57.06.24



■ VISAS INTERNET/BUREAUTIQUE

Une nouvelle session de formation « Visas Bureautique et Internet » est proposée depuis le mois d'octobre.

Cette formation se déroule au Collège Irène Joliot Curie. Elle est organisée par le Greta du Cher, en partenariat avec la Mission Locale et le Service Emploi. Elle est gratuite et financée par le Conseil Régional du Centre.

Les « Visas Bureautique et Internet » ont pour objectif de permettre une meilleure appréhension de l'outil informatique et d'être plus autonome dans l'utilisation d'Internet : il s'agit principalement d'apprendre à utiliser un navigateur, à effectuer des recherches, à envoyer et à recevoir du courrier, à rechercher une offre d'emploi, à utiliser un diaporama et un traitement de texte...

Au rythme d'une ou deux séances de 2 heures par semaine elle est en priorité proposée aux demandeurs

d'emploi et sous certaines conditions, à des salariés.

Pour toutes informations le service emploi municipal est à votre disposition :

Service emploi : place Jean Manceau, tél. : 02.48.57.06.24



■ FORUM DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Une quarantaine de professionnels a répondu présente à cet évènement placé sous le signe de l'échange et de la découverte des métiers.

Organisé par le service emploi et la Mission locale le mardi 19 novembre, ce forum a fait découvrir aux demandeurs d'emploi, aux collégiens et aux lycéens, des métiers porteurs d'emploi et les modalités de recrutement.

En parallèle, deux ateliers étaient organisés : l'un sur la charcuterie animé par M. DOUGY et son fils, l'autre sur la pâtisserie animé par MM. CHIGOT de la Biscuiterie Artisanale de France. Ces démonstrations ont permis à ces professionnels de partager leur passion pour leur métier, d'expliquer les conditions de travail et les diplômes nécessaires pour pouvoir exercer.

Deux conférences étaient également proposées : l'une sur l'industrie animée par Dimitri BESSOU (CFAI Centre) et l'autre sur les métiers du transport animée par

Maryline TISSOT (Laurent Formation).

Jean-Baptiste COURTOIS, Maire-adjoint et vice-président de la Mission locale a clôturé cet après-midi en remerciant chaleureusement tous les participants venus encore plus nombreux que les années précédentes.



■ LES VACANCES DE LA TOUSSAINT A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances de l'accueil de loisirs sont toujours une occasion de découvrir de nouvelles activités originales proposées par l'équipe d'animation.



■ DÉCOUVERTE DE LA BOXE... EN DOUCEUR !

Lors de la première semaine, les enfants et les adolescents ont pu s'initier : au hockey, partir en forêt de Vierzon sur le sentier de la Salamandre à la recherche de tritons et autres petits animaux et découvrir la boxe américaine. Cette dernière discipline qui requiert une bonne condition physique est avant tout une façon d'apprendre de manière ludique le respect des règles et de ses camarades, la découverte de soi et des autres et apporte un certain équilibre du corps et de l'esprit.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à pratiquer cette nouvelle activité animée par Sébastienne ROCK.

■ L'ART DE LA MANIPULATION DES MARIONNETTES EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

L'objectif des ateliers « marionnettes », animés par Maryline PERRET, était de développer la créativité, l'imagination et la spontanéité des enfants.

Cette activité fait appel à différentes formes d'expression : l'écriture d'une histoire, la pratique de travaux manuels, l'improvisation théâtrale.

Elle leur a fait découvrir différents types de marionnettes : à ficelle, à doigts, en mousse, en tissu. Puis à tour de rôle chacun a pu manipuler les marionnettes et présenter à ses camarades le scénario qu'il avait imaginé.

Tous ont bien ri.



■ DU CRU ET DU CUIT AU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le 17 octobre, le Relais Assistants Maternels a fêté le goût en proposant une animation autour du cru et du cuit. 22 jeunes enfants ont goûté différents fruits et légumes préalablement préparés par les « nounous » : carotte, courgette, fenouil, pomme, poire, banane, choux fleur, salade, tomate... Cette matinée leur a fait découvrir de nouvelles saveurs.



■ ANIMATIONS DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Au cours de l'année, les équipes d'animations proposent aux enfants fréquentant les accueils périscolaires de participer à des ateliers thématiques :

■ LES "4 SAISONS" À L'ACCUEIL JEAN DE LA FONTAINE

Sur le thème des 4 saisons, développé tout au long de l'année, les enfants ont commencé à travailler sur l'automne avec des créations et des chansons présentées aux parents le vendredi 29 novembre.



■ "DÉCOUVERTE DE NOUVELLES TECHNIQUES ARTISTIQUES ET CRÉATIVES" À L'ACCUEIL DU CHÂTEAU

Les enfants ont pu essayer la peinture à bulles, la gravure sur sable, la peinture au doigt. Mais ce qui a le plus surpris c'est la peinture avec des légumes !



A l'aide de chou rouge mixé, on peut obtenir une belle peinture rouge que les enfants pour une fois ont mis à la bouche.

Les parents ont été invités à découvrir les créations.

■ UN "GOÛTER SALÉ" À L'ACCUEIL DES CHARMILLES

Régulièrement, les enfants aidés par les animateurs, préparent des goûters. Ils doivent réaliser une belle présentation afin que le mélange des couleurs et des saveurs donne envie de déguster.

Le 12 novembre ce fut un goûter salé composé de saucisson, légumes crus, fromage blanc salé et poivré, gruyère, camembert et chèvre... accompagnés de pains de campagne et pain blanc..



■ DE LA MAGIE PLEIN LES YEUX

Mercredi 27 novembre, les jeunes Mehunois ont assisté à un spectacle de magie présenté par la compagnie Enfantimage.

Margo l'apprenti magicien a transporté le jeune public à travers un fabuleux voyage au cœur de la forêt fantastique avec ce spectacle de magie visuelle et poétique.

Les enfants ont été émerveillés par les nombreux tours, effets spéciaux, apparitions, lévitations réalisés dans cet univers musical et coloré.



■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le week-end du 14 et 15 septembre, plus de 400 personnes ont profité des journées du patrimoine pour visiter gratuitement le Pôle de la Porcelaine, l'exposition temporaire « Atout cuir », le Château Charles VII où les



plus courageux ont pu gravir les centaines de marches jusqu'à la terrasse de la tour pour admirer le panorama sur la ville et ses alentours.

Lors de ces journées, les archers ont initié les visiteurs au tir et un stand de matériel d'archerie dans le style normand du XIe siècle renseignait les curieux sur ce sport ancestral.



Enfin, le dimanche après-midi l'Office Municipal de Tourisme a conduit un groupe de visiteurs à travers les rues de la ville à la découverte des principaux monuments de la cité.

■ 7^{ème} SALON DES ARTISANS D'ART

40 artisans d'art réunis au centre socioculturel André Malraux et à l'espace Maurice Genevoix les 12 et 13 octobre ont attiré près de 1000 visiteurs. Ils ont exposé leur savoir-faire, leurs créations originales et noué des contacts. Ce salon était un moment privilégié de dialogue entre les exposants et les visiteurs toujours aussi fascinés par l'inventivité et l'extraordinaire créativité de ces artisans.



Avant d'inaugurer ce salon, le Maire et les élus ont visité l'exposition temporaire "Atout Cuir" qui s'inscrivait parfaitement dans la thématique des métiers d'art.

■ ACQUISITION DES AQUARELLES DE JULES-AUGUSTE HABERT-DYS

Dernièrement, le musée Charles VII – Pôle de la Porcelaine, sur décision du Conseil municipal et avec le soutien du Fonds Régional d'Acquisitions pour les Musées, a acheté une série d'aquarelles en lien avec les productions "Spéciales" de la manufacture Pillivuyt de Mehun. Il s'agit des cartons d'étude proposés par Jules-Auguste Habert-Dys pour les décors du service primé lors de l'Exposition universelle de 1889. Ainsi, le musée conserve-t-il maintenant des dessins techniques des formes de ce service, des prototypes décorés et des pièces inachevées. Cet ensemble est remarquable à plusieurs titres car, d'une part il montre les techniques, les méthodes et les moyens employés pour la préparation des expositions et, d'autre part, on y retrouve toute la finesse d'exécution des tracés de cet artiste d'excellence. Ce type d'achat relance la recherche autour de nos productions artistiques d'hier et d'aujourd'hui avec des projets de colloques et d'expositions d'envergure nationale, voire internationale. Déjà, l'université de Minneapolis prépare un ouvrage, à paraître très bientôt, sur l'Art nouveau et cet artiste.





■ CONCERT DE SAINTE CÉCILE

Le 23 novembre, les différentes formations de l'école municipale de musique se sont produites en concert à l'occasion de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, au centre socioculturel André Malraux : "Arcopizz" (violons et violoncelles) de Fabienne CANOLLE, "14.5" (saxophones) de Frédéric LANGE, "les percUT" (percussions) de Gérard MUNOZ et l'orchestre dirigé par Michaël MINICKI. A l'entracte, Jean-Louis SALAK et Jean-Baptiste COURTOIS, Maires-adjoints ont remis les diplômes de fin de cycle à 28 élèves et félicité le travail de l'équipe pédagogique qui leur a permis de réussir leurs examens de fin d'année.



■ 585^e FOIRE DE LA SAINT ANDRÉ

Toute la journée, les visiteurs toujours plus nombreux ont parcouru les 100 stands répartis le long de la rue Jeanne d'Arc et profité de la fête foraine.



■ FÊTE DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS



Cette brocante organisée par l'Union Commerciale et Artisanale de Mehun, a attiré une foule de chineurs venus profiter des bonnes affaires, prolongeant ainsi l'ambiance de fête de la Saint-André.



■ ACTIVITÉS DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

■ 4^{ème} TOURNOI D'ÉCHECS

Samedi 28 septembre, Pascal MINOIS a remporté le 4^{ème} tournoi d'échecs animé par le Cercle d'Echecs Mehunois. Il aura fallu plus de deux heures de compétition amicale, arbitrée par M. MARTINEZ, pour



départager les participants. A l'issue de la rencontre, ils ont bu le verre de l'amitié et reçu chacun un lot composé de produits locaux. Le vainqueur a reçu un cadeau très original, un jeu d'échecs.. en chocolat !

■ SORTIE NATURE

Vendredi 20 septembre, une sortie « nature » était organisée dans la forêt de la Noue entre Vouzeron et Allogny. Guidées par Wilfrid de l'association « Nature, Images, Découvertes », 23 personnes ont pris la direction de la forêt où pour leur plus grand plaisir des biches, des cerfs et des faons les attendaient.



Puis, en tendant l'oreille ils ont pu entendre le chant mélodieux des siffettes et rouges-gorges. Cette promenade fut riche en découverte car le groupe a pu apercevoir le vol de petites chauves-souris, découvrir de grandes fourmilières ou encore croiser la route d'un petit crapaud et d'un héron. A la nuit tombée, il a retenu son souffle pour écouter le brame puissant du cerf.

■ C'EST L'HEURE DU THÉ

Dans le cadre de la semaine du goût, l'Office de Tourisme a offert des dégustations de produits locaux disponibles à la vente dans sa boutique.

Chaque jour, un produit différent était proposé aux visiteurs : lentilles du Berry, biscuits des Toqués, miel...

A 16h, les amateurs de thé ont goûté différentes variétés de thés

et tisanes à l'effigie de grands personnages : Agnès Sorel, Charles VII et Jacques Cœur.

Les restaurateurs s'étaient associés à cet événement en faisant partager leurs recettes mettant en avant des produits berrichons.



■ LE NOUVEAU SITE INTERNET

L'Office Municipal de Tourisme a ouvert son site.

Les touristes peuvent y trouver des informations utiles pour préparer au mieux leur séjour. Les Mehunois peuvent consulter les loisirs et animations proposés tout au long de l'année.

Ce site internet est complètement mobile, avec une image qui s'adapte à tout type d'écran. Il est ainsi possible d'accéder à l'offre touristique de son ordinateur fixe ou portable, d'une tablette ou d'un smartphone.

Alors connectez-vous dès à présent sur :

www.tourisme-mehun.com



■ DES IDÉES DE CADEAUX DE NOËL À DÉCOUVRIR

L'espace « boutique » propose quelques douceurs, miels, pains d'épices, sirops, chocolats et différents objets de décorations pour un Noël réussi.



■ EXPOSITION DE MONIQUE LECOINTE

A partir du 2 décembre, exposition exceptionnelle d'icônes.



■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : LES JEUNES CONCERNÉS

Lors de la commémoration du 11 novembre 1918, plus d'une trentaine de jeunes étaient présents pour porter fièrement les couleurs de la France.

Aux côtés des élus, des anciens combattants, des pompiers et des enseignants, ils se sont rendus au cimetière pour rendre hommage aux morts pour la France.



Marion RUBIO et Maxence ALEGRET, collégiens à Mehun, ont lu à tour de rôle le manifeste puis François PILLET, Maire, le message de Kader ARIF, Ministre délégué chargé des Anciens combattants annonçant pour l'année prochaine le début du centenaire de ce conflit : «Tous les combattants de ce conflit sont désormais disparus. La Grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire. Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis d'aujourd'hui, et réunis pour porter un message de paix. La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations».

A la suite, la médaille commémorative avec agrafe Algérie a été décernée à Daniel MALTHET et la cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié à l'espace Maurice Genevoix où le Cercle Historique Mehunois avait préparé une exposition sur cette période.

■ LE REPAS DES ANCIENS SOUS LE SIGNE DU JEU ET DE LA BONNE HUMEUR



Près de 300 personnes avaient répondu à l'invitation de la ville.

En présence de nombreux élus, elles ont partagé le traditionnel repas organisé par le CCAS.

La décoration de la salle, sur le thème du jeu, choisi par Annie VAN DE WALLE, Maire-adjoint et Maryse MARGUERITAT, Conseillère municipale a beaucoup plu tout comme le repas préparé et servi par Mehun Gastronomie.



■ LE JUMELAGE FÊTE SES 30 ANS

Le dernier week-end de septembre, une délégation de 40 Mehunois s'est rendue à Murg, pour fêter 30 ans d'amitié franco-allemande.

Le samedi, après un déjeuner à la ferme Behringer, ils se sont promenés en calèche autour de Hänner. Le soir, dans la salle des fêtes de Oberhoff lors de la cérémonie officielle, trois personnalités Mehunoises du jumelage ont été honorées. Jean MANCEAU, Maire de Mehun, fondateur avec Walter HONER

du jumelage, a reçu la médaille d'or du mérite. Celui-ci absent lors de la cérémonie a été félicité par téléphone par le Maire de Murg, Adrian SCHMIDLE.

Anne-Marie LAFAIX et Jean-Marc AUPIC ont reçu la médaille d'or de la ville de Murg. Adrian SCHMIDLE et

Jean-Louis SALAK, Maire-adjoint de Mehun, ont signé le nouvel acte de jumelage lu en français par Chloé GOMEZ, Rosière 2013 et en allemand par Sandra KAISER, stagiaire à l'Office de Tourisme et au centre de loisirs l'été dernier.

Cet acte fait notamment référence au Traité de l'Elysée de 1963 évoquant le commencement d'un nouvel avenir dans les relations des deux pays. Depuis 30 ans, les nombreux échanges entre les deux villes en sont l'illustration.

La chorale de Murg a ensuite interprété l'hymne national de chaque pays.

Adrian SCHMIDLE et Jean-Louis SALAK ont souhaité que les relations franco-allemandes grandissent dans

les années à venir et ont remercié, pour leur implication les différents présidents des deux Comités de Jumelage, Jack MIMAULT et Philippe HUBERT, Heinz-Jörg KUSPERT et Hiltrud WILMS ainsi que Michael SCHÖKE, ancien Maire.

Le lendemain, le départ eut lieu après la messe à l'église Saint-Magnus et le repas à la caserne des pompiers.

■ DES MEHUNOIS HONORÉS PAR LA VILLE DE MURG

Le 31 octobre, à l'espace Maurice Genevoix, une sympathique manifestation a réuni autour des médaillés, le Maire, les élus et les membres du comité de jumelage en présence de Heinz-Jörg KUSPERT, invité surprise qui a



fait spécialement le déplacement.

Il a annoncé qu'il "passait la main" à Angelika CORNU à la tête du comité de jumelage de Murg.

Les trois récipiendaires étaient très émus et ont chacun rappelé des souvenirs de 30 ans de jumelage.

Philippe HUBERT a félicité et remercié tous les membres et participants de cette grande aventure humaine.

Une cérémonie pleine d'émotions !





■ MORGAN GOVIGNON : VICE-CHAMPION DE FRANCE DES RALLYES ROUTIERS

Passionné de moto depuis son enfance, quand ses parents l'emmenaient dans leur side-car, Morgan GOVIGNON avait intégré l'IUT GMP de Bourges, puis l'Isat (école d'ingénieur neversoise) dans le seul but de travailler dans le monde des deux roues. S'il a réalisé son ambition pendant quelques années dans l'écurie berichonne Tecmas, il travaille maintenant dans le secteur de la charpente métallique et assouvit sa passion à travers la compétition.

En 2013, il est devenu vice-champion de France des Rallyes routiers catégorie « sport » à l'issue du rallye du Dourdou, 7ème et dernière épreuve du championnat de France des Rallyes Moto, qui a eu lieu le week-end des 20 et 21 juillet, à Villecomtal dans l'Aveyron (12).



Pour la saison 2014, il prépare un partenariat avec les étudiants en Génie Mécanique de l'IUT de Bourges afin de partager sa passion et s'engager sur quatre rallyes et quatre courses de Pro-classic (courses sur circuit réservées aux motos anciennes), dans le but de franchir un nouveau cap en terme de vitesse et préparer son avenir.

En parallèle, il est le président du Moto Club Fleur de Lys, association Mehuinoise qui compte près de 70 adhérents. Ils se retrouvent pour des balades, des randos, des soirées, des entraînements sur piste, des rallyes routiers, des courses sur route ...

Renseignements : 06 71 76 42 81

■ LE "PING", SE PORTE BIEN À MEHUN

Le Cercle Pongiste Mehunois, créé en 1950 et comptant plus de 80 adhérents, est une association sportive dynamique.

En 2000, sous l'impulsion de son président Claude MINOIS, elle a orienté son développement vers la professionnalisation de son encadrement sportif grâce au recrutement de Rodolphe CUNIN, éducateur diplômé d'état. Cette volonté d'apporter un entraînement de qualité à tous les adhérents, permet aujourd'hui de disposer d'un niveau très enviable avec une équipe féminine qui évolue en Prénationale composée de Natacha DUET, Pauline GUERIN, Line et Manon PASSARD, et Camille RIFFAULT. Cette équipe qui est la plus jeune à ce niveau, forme en effet une équipe de choc !

Au total huit équipes engagées, de la Prénationale à la Départementale 4, et une quinzaine de jeunes évoluant individuellement au niveau régional et national permettent à chacun de pratiquer le tennis de table à son niveau et toujours dans une ambiance conviviale.

Les travaux réalisés au gymnase Pierre de Coubertin ont permis au club de doubler la superficie de la salle dédiée au tennis de table et permettra d'accueillir un tournoi de niveau national en juin 2014. Claude MINOIS reconnaît qu'il s'agit là d'une avancée majeure pour l'association et d'une étape incontournable dans son développement.

Après des années de persévérance, le Cercle Pongiste Mehunois est devenu le 1er club formateur du département. Il se hisse ainsi au 17ème rang régional sur plus de 300 associations, une véritable prouesse pour une commune de 7000 habitants.

Si vous souhaitez les rejoindre, ne serait-ce que pour quelques échanges loisirs n'hésitez pas à les contacter : 06 78 13 32 79 ou 06 51 05 13 45





Mon beau sapin

Devant l'Hôtel de ville, à l'angle des places, se dressent des sapins endimanchés de paquets, boules et guirlandes. La saint André est passée, les fêtes de Noël approchent et la ville se pare de mille lucioles scintillantes... Dans les temps les plus lointains, cette saison était celle de la renaissance du soleil avant de devenir, au milieu du IV^e siècle, celle de la Nativité de Jésus. Mais au fait, pourquoi un sapin et qui, mieux que lui, pouvait symboliser cette renaissance ?

Toujours vert, cet arbre était déjà associé chez les Celtes au renouveau et à la fécondité. Annonciateur des jours qui rallongent, au cycle du printemps qui va revenir, le sapin était alors décoré de fruits (secs) et de petits bouquets, de blé sur tiges, gardés tout exprès. Avec la christianisation, les sapins vont se décorer de pommes, fruits de garde par excellence, symboles d'abondance et du Paradis en lien avec les textes bibliques. De nombreuses histoires hagiographiques transforment le sapin païen en un sapin chrétien. Toutefois, cette tradition, tout comme celle des légendes liées à l'ours, va principalement s'implanter dans les pays de l'Est et en Alsace. Les décors vont se multiplier, comme les étoiles en pain d'épice.

Dès le Moyen Âge et devant l'engouement pour ce décor, certaines villes prennent des dispositions pour une coupe raisonnée des plus jeunes arbres. La tradition perdure et les nouveautés s'installent ; une lente diffusion de ce symbole commence alors depuis les frontières de l'Alsace. Comme les images populaires imprimées, l'arbre devient aussi l'objet d'enjeux et véhicule des "messages". Ainsi, durant les guerres de Religion, les protestants l'adoptent parfois pour se démarquer des catholiques. Au pied du sapin, les chaussons restent toutefois peu garnis, car Noël est avant tout l'Office de la Nativité et il ne faut pas confondre cette fête avec celle des Étrennes ; aujourd'hui, les choses sont plus confuses.

À la cour de nos rois de France, l'arrivée du sapin de Noël semble tardive ; en tout cas, pas avant le premier tiers du XVIII^e siècle. C'est l'épouse de Louis XV (fille du roi de Pologne) qui l'aurait introduit à la cour de Versailles. Les fruits et les guirlandes naturelles se seraient alors peu-à-peu transformés en boules, coquilles lumineuses, chandelles souples et tresses de rubans... Même si des lieux prestigieux comme le Louvre ou les Tuileries se paraient de sémillants sapins, sa diffusion auprès du plus grand nombre ne se fera réellement qu'après le second Empire (1870).

De tout temps, nos arbres ont été porteurs de symboles : arbre de vie, arbre de mai, chêne de justice... Le grand sapin vert illumine la grisaille des journées les plus courtes de l'année et pose des touches colorées sur la neige. Si vous rencontrez alors quelques lutins livreurs de ces bonheurs décorés, n'oubliez pas de chanter avec eux : "Vive le vent d'hiver"...





LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chers Mehunois, Chères Mehunoises,

Grâce à votre confiance nous sommes depuis bientôt six ans, conseillers municipaux. Notre mandat s'achève.

Nous vous rendrons compte.

Nos différences ont enrichi notre mission d'élus. Notre union a toujours été totale. Elle n'eut qu'un seul objectif : préserver l'intérêt général au profit du « mieux vivre » de chacun et à la préservation d'une vraie solidarité communale.

Nous formons pour vous tous nos plus sincères vœux de sereines et heureuses fêtes de fin d'année.

Que 2014 voit se réaliser vos attentes et vos espérances !!!

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMEAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises, chers Mehunois, Cette mandature se termine. En mars prochain, il y aura de nouvelles élections municipales qui nous engageront jusqu'en 2020. Ceci est donc le dernier article de la liste CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE pour le Mehun Mag.

Pendant toute la durée du mandat, nous n'avons pas ménagé nos efforts afin de représenter au mieux les 40 % de la population qui ont voté pour nous. Cela n'aura pas été sans difficultés : nous avons connu des déceptions et nous avons dû boire plusieurs fois la coupe d'amertume du fait notamment des positions de la majorité, de l'absence de travail collectif et, disons-le, d'un manque criant de démocratie participative au sein de ce conseil municipal.

Par contre, nous avons eu de nombreuses satisfactions, comme celle d'avoir pu porter la parole des citoyens qui nous sollicitaient ou celle encore d'exprimer tout haut les interrogations de chacun.

Nos analyses sur le budget et nos critiques constructives sur les excédents budgétaires ont permis que les impôts communaux n'augmentent pas.

Nos interventions ont permis également une meilleure transparence dans la distribution des subventions aux associations sportives puisqu'elles ont poussé la majorité à créer - enfin - une commission municipale dédiée à cela, plutôt que de faire transiter ces subventions, sans vote du conseil municipal, via l'OMS (Office Municipal des Sports).

Aujourd'hui encore, nous demandons que les enfants de l'école Marcel Pagnol bénéficient d'un transport scolaire pour aller à la cantine et que la Mairie ne fasse pas marcher des enfants de maternelle et d'élémentaire pendant une heure tous les midis et ce, quel que soit le temps. Nous pensons, en effet, que nous pouvons faire mieux pour respecter les rythmes de l'enfant.

Si une opposition est difficile, elle est fondamentale, elle participe à l'exercice de la citoyenneté. Il appartient à chacun qu'elle devienne un jour une majorité.

Une nouvelle équipe poursuivra sûrement la recherche d'une alternance. Nous y apporterons notre soutien.

Pour l'heure, nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année placées sous l'égide de la Fraternité.

Merci.

Mehun-sur-Yèvre, le 1 décembre 2013.

Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN,
Bernard PETIT, Raymond BRUNET.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Au revoir là-haut de Pierre Lemaître (*Prix Goncourt 2013*)
- La saison de l'ombre de Léonora Miano (*Prix Fémina 2013*)
- Il faut beaucoup aimer les hommes de Marie Darrieussecq (*Prix Médicis 2013*)
- Le quatrième mur de Sorj Chalandon (*Prix Goncourt des lycéens 2013*)
- Canada de Richard Ford (*Prix Fémina étranger 2013*)
- Moment d'un couple de Nelly Allard (*Prix Interallié 2013*)



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.

Nom, Adresse :

Commentaires :



Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr

Agenda des manifestations

Décembre

JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE EXPOSITION D'ICONS

Par Monique LECOINTE
Office Municipal de Tourisme

28 ET 29 DÉCEMBRE RIFLES

Organisées par l'Accordeon Club
20h30 le samedi et 14h30 le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

31 DÉCEMBRE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA
20h30, centre socioculturel André Malraux

Janvier

4 ET 5 JANVIER RIFLES

Organisées par le Judo Club Mehun
19h le samedi et 14h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

5 JANVIER RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
13h45, Bourgneuf

6 AU 25 JANVIER EXPOSITION D'ILLUSTRATIONS FANTASTIQUES

Par Tiphaine PARÉ
Office Municipal de Tourisme

12 JANVIER RIFLES

Organisées par l'Olympique
Mehunois Football
14h, centre socioculturel André Malraux

14 JANVIER HEURE MUSICALE BATTERIE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
18h30, Espace Maurice Genevoix

17 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Organisée par la municipalité
19h, centre socioculturel André Malraux

25 ET 26 JANVIER RIFLES

Organisées par le Basket Club Mehunois
20h le samedi et 14h le dimanche,
centre socioculturel André Malraux

27 JANVIER AU 15 FÉVRIER EXPOSITION

Par l'Amicale Marcel Pagnol
Office Municipal de Tourisme

Février

2 FÉVRIER

BROCANTE COUVERTE

Organisée par Patrimoine et Tradition 18
7h-18h, centre socioculturel André Malraux

7 FÉVRIER

SOIRÉE MUSICALE "CARTE BLANCHE"

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
20h30, centre socioculturel André Malraux

8 FÉVRIER

SOIRÉE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
et le Lion's Club
20h30, centre socioculturel André Malraux

9 FÉVRIER

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
13h45, Allouis Les Fontaines

14 FÉVRIER

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'Association pour
le Don de Sang
7h30-11h30, camping municipal

16 FÉVRIER
CONFÉRENCE

Organisée par le Cercle Historique Mehunois
15h, espace Maurice Genevoix

17 FÉVRIER AU 8 MARS
EXPOSITION

Par le Rayon de Soleil
Office Municipal de Tourisme

20 FÉVRIER
HEURE MUSICALE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique
19h30, Pôle d'Enseignement Artistique

Mars

9 MARS

RANDONNÉE PÉDESTRE 7 ET 12 KM

Organisée par la RAMY
13h45, Etang d'Allogny

10 AU 29 MARS

EXPOSITION "LA PORCELAINE

Par le Cercle Philatélique Mehunois
Office Municipal de Tourisme

19 MARS

52E ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Organisée par la FNACA
15h30, cimetière municipal

